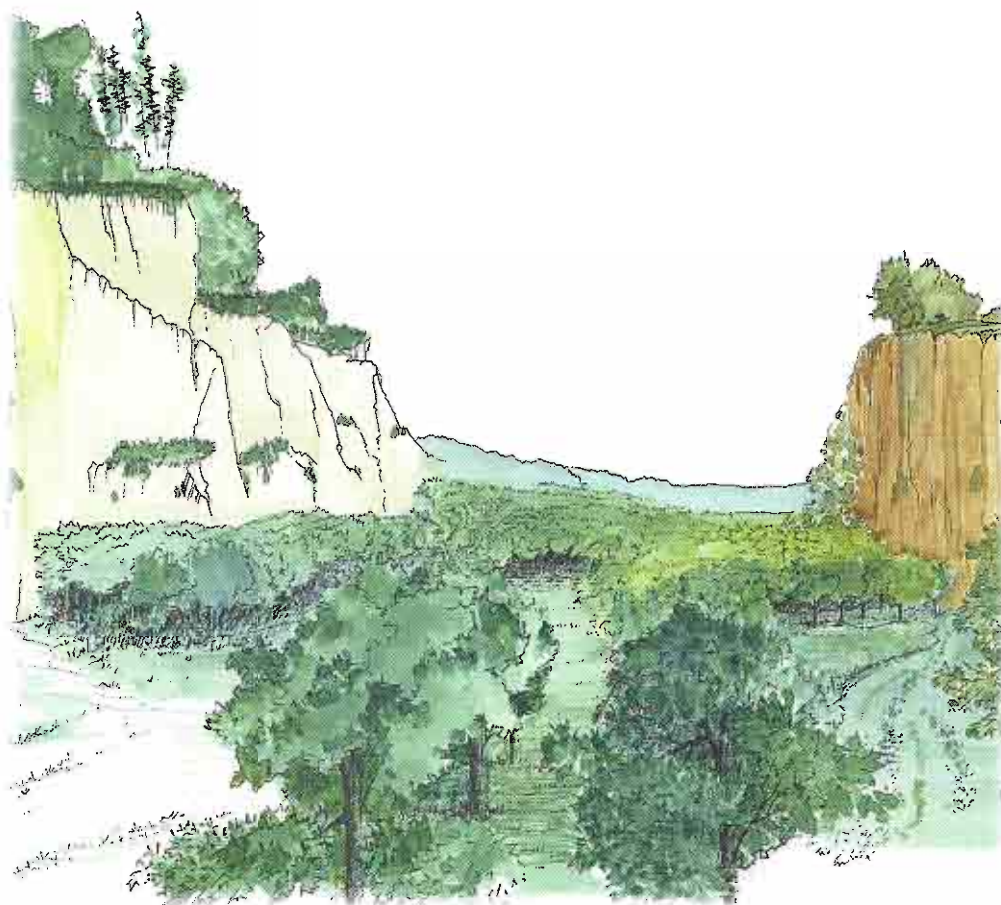




**— PAYSAGE**

**ET AMENAGEMENT**



**DE CARRIERES**

**GUIDE N°2  
LA PRISE EN COMPTE  
DU PAYSAGE DANS  
L'ETUDE D'IMPACT**



Comité National  
de la Charte

- Introduction 3
- Le paysage dans l'étude d'impact 4
- Les différents modes de représentation du paysage 6
- L'aide des spécialistes 8
- Conclusion 8

# INTRODUCTION

Le respect de la qualité des paysages devient aujourd'hui une des composantes primordiales pour l'implantation des exploitations de carrière au même titre que l'approche économique, sociale et environnementale.

Pourtant, même si les exploitants de carrière ont conscience de la transformation des paysages du fait de leurs activités, ce thème reste un domaine difficile à appréhender en raison de son caractère sensible, souvent traduit par " subjectif ".

Dans le cadre de son programme de recherches, le Comité National de la Charte a réalisé l'étude " Paysage et Aménagement de Carrières " pour permettre de mieux cerner les dossiers relatifs au patrimoine paysager et a élaboré, à partir de cette étude, des guides pratiques " Paysage " à l'attention des exploitants.

Ces guides ont pour objectifs principaux de :

- faire comprendre les différentes dimensions du paysage. Le paysage n'est pas qu'une affaire d'artistes ou d'intellectuels, mais celle de tous ;
- montrer que la prise en compte des paysages intéresse la carrière autant lors de sa remise en état que pendant toute son exploitation ;
- donner des solutions concrètes pour l'aménagement des sites d'exploitation.

Un certain nombre de connaissances ont été acquises dans le domaine du paysage mais quelques difficultés subsistent encore pour appréhender la question du paysage dans les études d'impact alors même que cette préoccupation devient majeure.

Il s'agit donc aujourd'hui de confirmer et d'ordonner le savoir-faire de la Profession.

Ce guide s'intitule " **La prise en compte du paysage dans l'étude d'impact** " et se propose de :

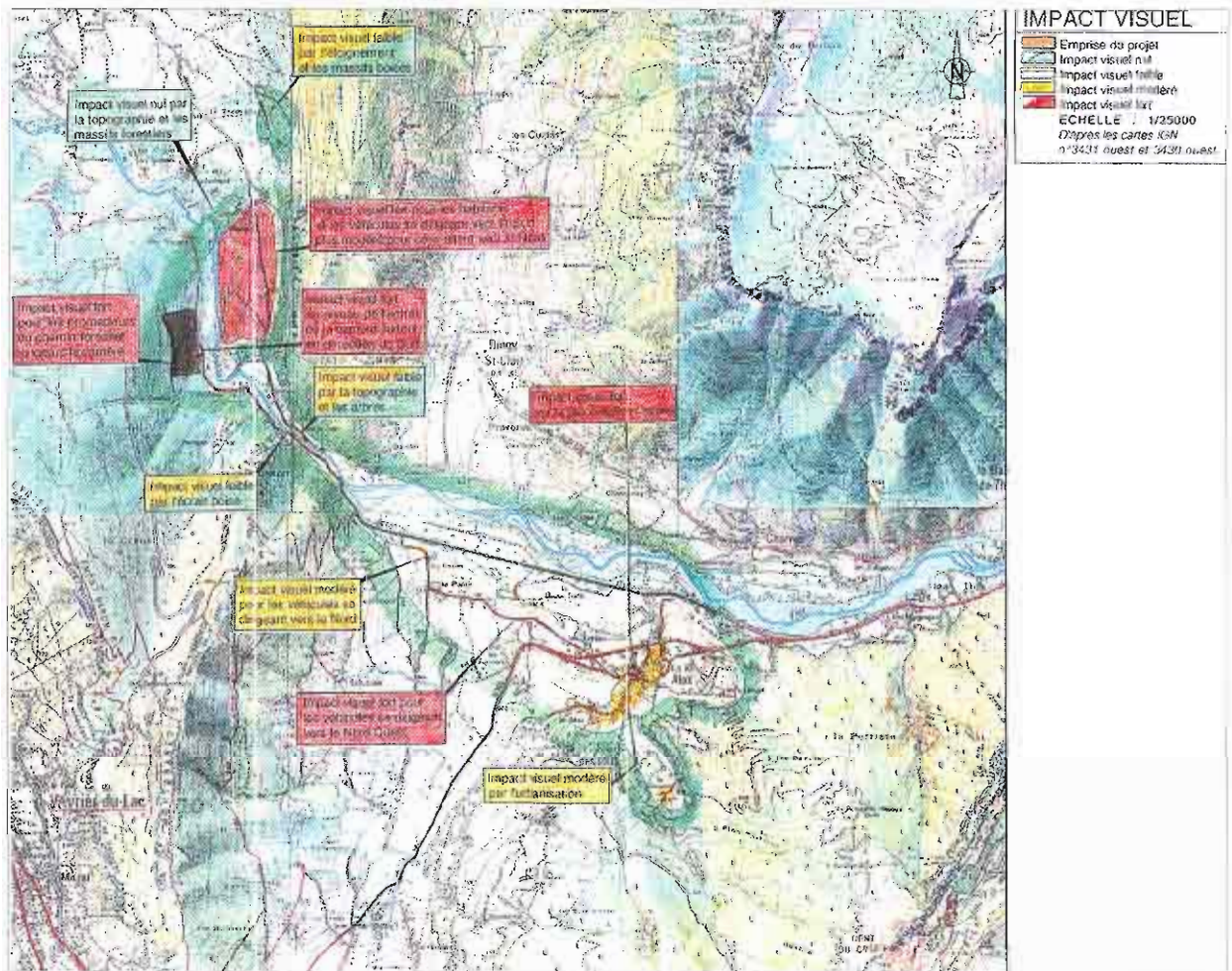
- **formaliser de façon simple les grands axes d'une démarche paysagère adaptée à notre activité ;**
- **présenter les outils adéquats servant à illustrer une analyse paysagère.**



# Le paysage dans l'étude d'impact

*La prise en compte du paysage ne se limite pas au périmètre de la carrière. Elle doit mettre en évidence les relations de la carrière avec l'extérieur.*

Carte de l'impact visuel.  
Les effets sur le paysage sont trop souvent traduits par les seuls impacts visuels.





# A SAVOIR...

Il n'existe pas de méthode unique pour la prise en compte du paysage. Pour chaque site, il faudra retenir celle qui respectera le mieux ses particularités en veillant à ce qu'elle soit adaptée au but recherché : " aménager la carrière en tenant compte des paysages existants ".

Quelle que soit la méthode, quelques règles simples doivent toujours être respectées :

- La première, c'est d'aller sur le terrain et de l'appréhender suffisamment pour en connaître tous les aspects.

C'est une occasion privilégiée de partager l'appréciation que nous avons du site avec un spécialiste du paysage ou la personne chargée de l'étude d'impact.

L'appréciation pourra se faire de deux manières :

- noter ce qui nous apparaît positif, harmonieux, négatif, dégradant ;
- dessiner des croquis rapides qui montrent le plus important (ce qui saute aux yeux, les grandes lignes, les couleurs, etc.).

Ces éléments sont nécessaires pour identifier et comprendre le fonctionnement d'un paysage. Ce travail initial est indispensable pour pouvoir intervenir de façon positive sur un espace donné.

- La seconde, qui a pour but d'analyser finement le paysage, consiste à mettre en évidence :

- les relations visuelles entre le site concerné par le projet et les espaces voisins ;
- les relations sociales et affectives tissées par les riverains, les touristes... avec le territoire étudié ;
- les liens historiques, culturels ... établis avec notre champ d'étude.

Ces analyses ne sont utiles que si elles dépassent les limites territoriales des sites d'exploitation ainsi que leur durée de vie.

Ce sont donc les modifications de tous ces paramètres réagissant les uns sur les autres qui vont permettre d'apprécier et de qualifier les impacts des carrières sur le paysage. En effet, les impacts sur le paysage ne peuvent se résumer à des considérations visuelles.

- L'analyse paysagère ne doit pas être une étude supplémentaire qui s'ajoute à l'étude d'impact. Bien maîtrisée, au contraire, elle présente plusieurs avantages :

*2 et 3 - Deux représentations sensibles et affectives d'un paysage.*

*Dans la plupart des analyses, le paysage est traité sans évoquer le rôle de l'intervention humaine au fil du temps. Pourtant, il n'y a pas de paysage sans homme. Certaines relations tissées entre les hommes et leur territoire sont très fortes. Celles-ci peuvent expliquer les vives réactions d'opposition contre les carrières.*



- une meilleure connaissance des sites et des territoires dans lesquels ils s'insèrent
- la détermination du potentiel d'un site à accueillir une carrière et ses installations
- une information précise concernant les effets des exploitations de carrières sur le paysage
- l'anticipation des oppositions (riverains, associations, administrations...)
- des indications précieuses pour le dimensionnement des exploitations
- l'optimisation des dépenses allouées aux mesures de prévention et de protection ainsi qu'au réaménagement des sites.

C'est l'analyse paysagère qui permettra de développer et de mettre en oeuvre un véritable projet de paysage en accord avec le territoire environnant.

- Dans l'étude d'impact, l'analyse du paysage a pour objet :

- de faire un état des lieux au sens le plus large,
- d'étudier l'interaction carrière-paysage, y compris dans sa dimension sociologique, afin d'apporter des réponses aux problèmes posés.

Il faut dépasser le cadre strict de l'étude d'impact pour élaborer un projet qui tienne compte du paysage, l'objectif étant de prendre en compte la transformation du territoire. L'analyse paysagère n'est qu'un des supports du projet de carrière.



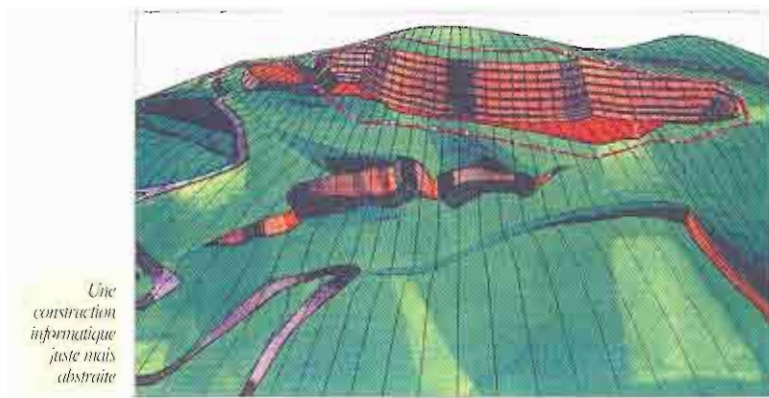
## L'ESSENTIEL A RETENIR

- La prise en compte du paysage dans l'étude d'impact n'est pas un chapitre à additionner aux autres. C'est une synthèse des différents thèmes abordés permettant une vision globale du contexte de la carrière.
- L'analyse paysagère doit décrire les différentes composantes d'un paysage et expliquer les relations existantes entre celles-ci. Elle doit mettre en évidence ses caractères dominants et spécifiques. Elle a aussi pour but de rendre compte de l'évolution du territoire au fil du temps et des valeurs subjectives ressenties sur le terrain.
- L'analyse paysagère doit servir à connaître le terrain (notamment ses sensibilités) pour le transformer intelligemment.
- Nous devons adopter auprès des administrations et riverains une démarche rigoureuse afin de leur montrer que nous sommes maître de l'évolution de nos sites et que nous ne nous laissons pas entraîner par les événements.

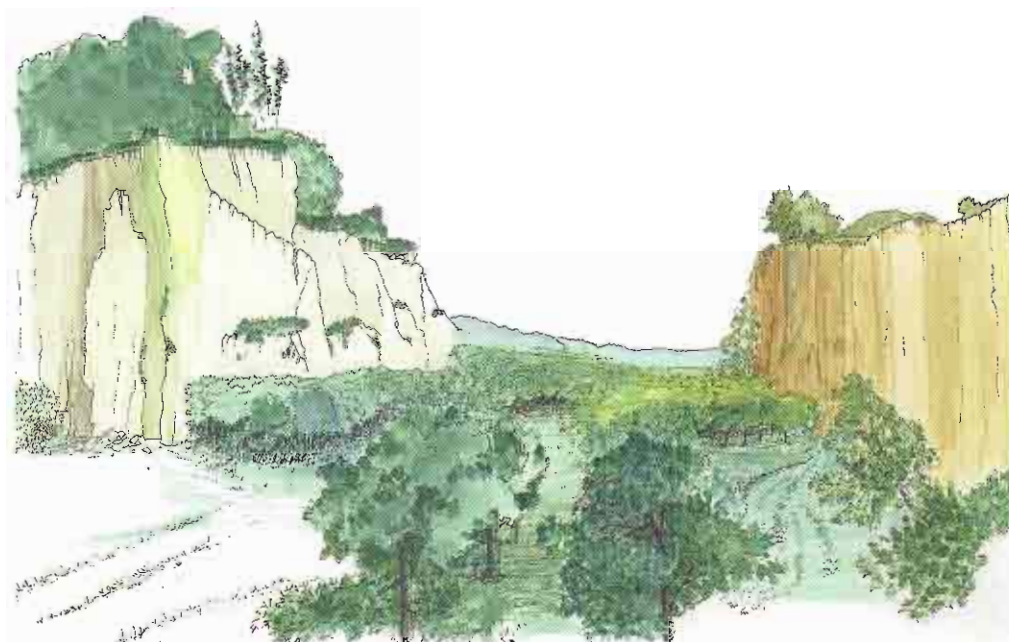


# Les différents modes de représentation du paysage

*L'image est un outil de communication avec le public. De nombreux modes de représentations existent. En voici quelques-uns :*



VUE PAYSAGERE ASPECT DU CARREAU - Après réaménagement



OUTIL DE COMMUNICATION - MESSAGES - REPRESENTATION

## A SAVOIR...

Une étude d'impact a pour vocation finale la présentation d'un projet à un public aussi large que possible.

Le soin à apporter aux illustrations est donc très important car les images communiquent des messages plus directement qu'un texte. C'est pour cette raison qu'elles doivent être attrayantes, très visuelles et facilement déchiffrables par tout le monde.

Il ne faut pas perdre de vue que les documents graphiques inclus dans l'étude d'impact ne sont pas neutres.

En effet, à l'aide d'un dessin, il est possible de :

- faire partager une lecture personnelle du paysage
- faire comprendre le projet
- informer, convaincre...

C'est pourquoi, avant de choisir un outil de représentation efficace avec la personne qui sera chargée de l'illustration du document, il faut lui préciser les messages. Il est d'ailleurs nécessaire de lui fournir au préalable tous les fonds de plan et documents graphiques existants.

Pour bien communiquer les messages, trois paramètres absolument essentiels sont à prendre en considération avant la réalisation des illustrations :

### - La position de l'observateur

L'image la plus accessible par le plus grand nombre s'appuie sur la vision quotidienne du spectateur. C'est une image construite à la hauteur de l'œil d'un individu (photographies, perspectives prises du sol). Ce type d'image a pour but d'informer le lecteur. C'est le témoignage de la réalité qui semble le plus objectif.

La vue aérienne (photo, carte, plan) est beaucoup moins facile à comprendre puisque c'est une vision que l'on n'a pas sur le terrain. C'est une représentation plutôt inadaptée pour apprécier un paysage :

- les hauteurs (profondeurs) n'apparaissent pas
- les limites visuelles ne sont pas représentées.

Par conséquent, ce type d'image ne communique pas d'émotion. La vue aérienne peut être un bon outil pour élaborer un projet mais elle est moins appropriée pour analyser un paysage sous un angle technique.

### - La choix d'un périmètre de représentation

L'analyse paysagère ne doit pas s'arrêter aux limites de propriété d'une carrière ou d'une commune. Les cartes, plans, coupes et maquettes doivent sortir de ces limites pour représenter l'étendue du paysage (existant ou transformé) à l'extérieur de la carrière, dans ses abords plus ou moins proches. Pour décrire et montrer l'évolution d'un

paysage, on ne peut pas s'en tenir à un simple plan de phasage technique qui ne concerne que l'emprise de la carrière.

Il est préférable de choisir l'échelle des documents et de délimiter le périmètre à représenter aux alentours en fonction des structures et éléments majeurs du territoire qui servent de support à un projet. C'est le meilleur moyen de montrer comment l'aménagement d'une carrière (ou son réaménagement) est en cohérence avec le reste du territoire.

### - Le mode de représentation

Il n'y a pas de mode de représentation idéal. Il est possible de choisir celui qui convient le mieux en fonction :

- du message à transmettre et
- du public auquel l'on s'adresse.

Dans une étude d'impact, on peut faire dire ce que l'on veut à une photographie selon l'angle de prise de vue, le cadrage, la lumière... choisis.

L'imagerie informatique, dont le côté scientifique et technique est attrayant, est un outil de simulation qui peut être très utile mais il rend mal compte, à lui seul, de l'importance relative des éléments représentés. Ainsi, le dessin à la main peut présenter l'avantage de faire ressortir plus facilement les éléments majeurs d'un paysage.

## L'ESSENTIEL A RETENIR

- L'image est un outil de communication. Les illustrations doivent être attractives, visuelles et facilement compréhensibles (mieux vaut un bon dessin qu'un mauvais discours).
- La position de l'observateur, la nature et les limites de ce que l'illustration représente doivent être choisies en fonction du message que nous souhaitons communiquer et du public auquel nous nous adressons.
- Nous devons transmettre au dessinateur tous les éléments en notre possession et être exigeants sur la qualité des illustrations.

*Exemple de représentation d'un état final qui témoigne de la prise en compte du paysage à l'échelle d'un territoire :  
- un plan d'ensemble*





# L'aide des spécialistes

Par spécialiste, nous entendons ici toute personne extérieure à l'entreprise et qualifiée en matière de paysage ou de problème se rapportant au paysage. Il peut s'agir d'un aménageur, d'un paysagiste, d'un architecte, d'un graphiste, d'un chargé d'études, etc. Ce spécialiste fait bénéficier l'exploitation de ses compétences et de son expérience dans son domaine d'activité propre. Il est l'œil extérieur capable d'avoir un avis pertinent.

Les spécialistes sont complémentaires et assistent l'exploitant dans ses démarches.

Ils ont les moyens de proposer et d'argumenter les projets dans le but de convaincre chacun des interlocuteurs.



**Union Nationale des  
Producteurs de Granulats**

3, rue Alfred Roll  
75017 Paris  
Téléphone : 01 44 01 47 01  
Télécopie : 01 40 54 03 28

## Conclusion

*Ce guide apporte un ensemble de réponses concrètes et factuelles à mettre en application dans les études d'impact. Il développe les bases d'une démarche paysagère qui doit permettre :*

- *d'atténuer l'impact paysager des carrières*
- *de faire accepter plus facilement les projets de carrières.*

*Mais cette approche doit débiter très en amont, avant même d'engager la rédaction de l'étude d'impact. Il faut dépasser la simple analyse d'une emprise de carrière pour élaborer un projet de paysage pour un site dans son territoire environnant.*

*L'étude d'impact met en évidence des problèmes de nature et d'intensité différentes auxquels il faut apporter une solution adaptée.*

*Ainsi, le projet Paysage qu'elle présente prend en compte l'ensemble du territoire dans toutes ses composantes (fonctionnelles, esthétiques, sociales...) et en propose une synthèse qui doit répondre à une double nécessité :*

- *donner une vision globale du paysage intégrant ce nouvel élément qu'est la carrière*
- *préciser les détails, dans le temps et l'espace, des dispositions et aménagements proposés et de leur justification.*